EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers **N° 89/2019**

en exercice : 23
présents : 15
votants : 19

L'an deux mil dix neuf
le quatre octobre à 20 heures
le Conseil Municipal de la Commune de Villefranche-sur-Cher
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude OTON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2019

PRESENTS : MM. OTON Jean-Claude – MARECHAL Bruno - Mmes ANTOINE Nelly – HYBOUDE Christiane – M. REMINDER Georges - Mme DUBUISSON Sophie - M. BALLENS Jean-François - Mme LEPIFFE Magali - Mme DESROCHES Nicole - M. LESERRE Alexandre - Mme BEAUJARD Isabelle - M. HUREAU Yves - Mme BROWN Christina - M. MICHAUT Jean-Paul - Mme ANTOINE Guylaine.

OBJET :
Motion contre la fermeture des trésoreries de proximité

ABSENTS EXCUSES : M. BORDERES Eric a donné procuration à Mme LEPIFFE
M. MASSAULT Jean-Pierre a donné procuration à Mme BROWN Christina
M. AUGER Joël a donné procuration à Mme ANTOINE Guylaine
Mme GIULIANI Evelyne a donné procuration à M. MARECHAL Bruno
M. GASC Thibaut sans procuration

ABSENTS : Mmes BROSSARD Céline-LEPRETRE Isabelle-M. CHOBERT Philippe

SECRETAIRE : Mme BEAUJARD Isabelle

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
LE - 8 OCT. 2019
DE
ROMORANTIN-LANTHENAY

La Direction générale des finances publiques projette d'organiser une profonde restructuration de son réseau d'implantations sur l'ensemble du territoire national pour permettre d'absorber les 15000 à 30 000 suppressions d'emplois redoutées d'ici la fin du quinquennat du Président de la République.

40 000 emplois ont déjà disparu dans cette administration depuis 2002.

Les directions locales finalisent actuellement un plan de suppressions des trésoreries de proximité et de regroupement de services, éloignant toujours plus les usagers du service public.

Dans le Loir-et-Cher, dans les trois dernières années, six trésoreries ont déjà fermé : Salbris, Selles/Cher, Veuzain, Marchenoir, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Aignan, qui se rajoutent à celles qui avaient déjà disparu, Beauce-la-Romaine, Mennetou/Cher, Herbault, Neung/Beuvron et Droué.

Dans le même temps, le service des impôts de publicité foncière de Romorantin et de Vendôme ont été fusionnés avec ceux de Blois, le service des impôts des entreprises de Vendôme et de Romorantin vont disparaître d'ici deux ans.

.../...

Dans un courrier de juin dernier, l'intersyndicale de la DDFIP 41 nous alertait de la volonté de la direction départementale des finances publiques de fermer toutes les trésoreries de proximité situées hors des sous-préfectures.

Les trésoreries de Mondoubleau, Morée, Montrichard, Mer, Bracieux, Contres et Lamotte-Beuvron sont concernées.

Ces restructurations auront nécessairement un impact sur l'appui et le conseil délivrés par les comptables publics aux communes.

Les usagers devront par ailleurs rejoindre les centres urbains pour pouvoir se rendre dans les services de la DGFIP à même de les assister pour accomplir leurs formalités administratives. Ces services, déjà surchargés, connaissent par ailleurs une réduction des horaires d'ouverture au public.

Les services dématérialisés ne sont pas accessibles à toutes les populations et dans tous les territoires.

Ces mesures traduisent, une fois de plus, l'abandon par l'État des territoires ruraux alors même que le besoin de services publics de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les projets du Ministre de l'action et des comptes publics et du Directeur départemental des Finances Publiques de Loir-et-Cher,

Vu la volonté de la DGFIP de procéder à la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité des membres présents et représentés,

DECIDE de :

S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.

D'EXIGER le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux.

Par 18 voix pour et 1 voix contre de M. MICHAUT Jean-Paul

VILLEFRANCHE-SUR-CHER, le 07 octobre 2019

Pour copie conforme
suivent les signatures

Le Maire,

Jean-Claude OTON

Certifié exécutoire
reçu en Sous-Préfecture
le 8 - OCT. 2019
publié ou notifié le 8 - OCT. 2019

Le Maire,

Jean-Claude OTON

MAIRIE DE VILLEFRANCHE-SUR-CHER (41)